



Choisy-le-Roi, samedi. Les licenciés de triathlon du Val-de-Marne ont obtenu une autorisation de baignade de l'agence régionale de santé et de la préfecture grâce à de bonnes analyses de la qualité de l'eau.

À Choisy-le-Roi, les sportifs se jettent à l'eau

Depuis ce week-end, les triathlètes peuvent pratiquer leur sport dans le bassin du parc interdépartemental.

PAR LAURE PARNY

« ELLE EST SUPER BONNE !

Vous devriez y aller ! » Cette proposition du jeune Alexandre, spécialiste du triathlon venu de Fresnes, donnait bien envie de se jeter à l'eau, hier midi. Mais seuls les licenciés de ce sport exigeant, mêlant natation, course et vélo, ont, depuis ce week-end, le droit de se baigner dans le grand plan d'eau de la plaine sud du parc interdépartemental de Choisy-le-Roi. Pour fêter cette autorisation et en attendant quelques aménagements avec bouées et lignes d'eau cet été, ils étaient plusieurs dizaines à se jeter à l'eau.

Les analyses de la qualité de l'eau dans ce bassin, anciennement connecté à la Seine, sont tellement bonnes que l'agence régionale de santé (ARS) et la préfecture du Val-de-Marne ont délivré une autorisation de baignade. « Nous commençons cette année avec un public averti et identifié, celui des triathlètes, et, dès l'an prochain, nous devrions ouvrir une plage pour tous », prévoit Jérôme Escribano, directeur de ce parc de 150 ha, dont l'aménagement a démarré en 1954.

De nombreux travaux à réaliser

Le parc doit engager des travaux pour réaménager un ancien bâtiment en vestiaires et sanitaires mais aussi créer une plage au bord de l'eau

pour faciliter l'accès à la baignade. « Pour l'instant, pour les triathlètes, cette simple rampe de mise à l'eau est parfaite, se félicite le président du comité départemental de triathlon, André Peronnet. Jusqu'à présent, nos licenciés devaient aller jusqu'à Torcy, en Seine-et-Marne, pour la nage en extérieur. Ici, c'est pratique et très agréable ! »

Les 800 triathlètes licenciés du département du Val-de-Marne bénéficieront dès la rentrée d'un accès à un quart du bassin, trois fois par semaine, pour ne pas gêner les entraînements de voile, kayak, aviron et même de pêche, déjà proposés.

« On va pouvoir nager un kilomètre sans faire demi-tour, ça va être super, surtout qu'elle est chaude », se réjouit Hilel, 11 ans, du Villejuif Triathlon. Il rêvera sans doute, tout en nageant, des JO 2024. Le site de Choisy devrait servir

de lieu d'entraînement à certaines équipes de triathlètes. Il passera à une périodicité de deux prélèvements d'eau par mois pour poursuivre les analyses bactériologiques assurant de la bonne qualité de l'eau.

Non loin de là, à Saint-Maur-des-Fossés, on se prépare aussi en vue d'obtenir une autorisation de baignade pour 2022 dans la Marne. Le 11 juillet sera de nouveau organisé le *Big Jump*, annulé l'an passé pour cause de Covid, de 14 heures à 18 heures au Beach. « Nous avons demandé à la préfecture une autorisation temporaire », précise le maire de Saint-Maur, qui annonce pour ce jour-là une piscine éphémère, des ateliers et des jeux d'eau.

Bientôt un camping ?

Au parc interdépartemental de Choisy, cogéré par la Ville de Paris et le conseil départemental du Val-de-Marne, la baignade n'est pas l'unique objectif. Le site est en plein développement. Les amateurs d'acrobranche peuvent y pratiquer ce loisir depuis trois ans. En septembre s'y tiendra le festival Peacock Society, qui quitte le Parc floral de Paris pour le Val-de-Marne. Et, toujours à la rentrée, le ski nautique pourra être testé par le grand public. La création d'un camping, avec 80 mobile homes, 80 places pour des campings-cars et 30 emplacements sous tente, est également au programme.



Nous commençons cette année avec un public averti et identifié, celui des triathlètes, et dès l'an prochain, nous devrions ouvrir une plage pour tous

JÉRÔME ESCRIBANO, DIRECTEUR DU INTERDÉPARTEMENTAL DE CHOISY